

INFO'Communale

*Au sommaire de ce bulletin d'information communale :
compte-rendu des derniers conseils municipaux, agenda manifestations*

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie se déroulera le jeudi 11 novembre à partir de 10h30 avec au programme :

- rassemblement devant la mairie
- dépôt de gerbe au monument aux morts
- cérémonie commémorative
- vin d'honneur à la salle Fernand AUCHERE

La prière pour la Paix, du 11 novembre, commencera à 9h45

LOCATION DE TERRES AGRICOLES

Des terres agricoles sont disponibles à la location au lieu dit Les Poteries.

Parcelles D 385,386,397, 398, 399, 400.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître en Mairie.

ROUTE FERMÉE

La route départementale 49 sera fermée à la circulation du 25 novembre au 1^{er} décembre dans sa portion de la Croix Verte, à la route de Bourges Sancerre. Une déviation sera mise en place.

MOBILIER A VENDRE

Suite à la mise en vente des Gîtes des Poteries, du mobilier est à vendre (lits, tables chaises....).

Les personnes intéressées doivent se faire connaître en Mairie

POUR LES RENCONTRES PRÉVUES À LA SALLE FERNAND AUCHERE « LE PASS SANITAIRE EST REQUIS »

PLUI INFORMATION

En mai 2018, la Communauté de communes Terres du Haut Berry a décidé de s'engager dans une démarche volontaire d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

- Les documents d'urbanisme communaux seront, à terme, remplacés par le PLUi qui s'appliquera aux 30 communes de l'intercommunalité.

- Jusqu'à la finalisation du PLUi, les documents d'urbanisme communaux s'appliquent.

Concernant notre commune il existe plusieurs zones constructibles, avec le nouveau document certaines ne le seront plus.

La nouvelle réglementation va permettre de ne conserver que le Bourg, ainsi que le hameau de la Bussière en zone constructible.

Pour toutes vos questions vous pouvez vous adresser en Mairie.

CONTACT par téléphone au **02 48 79 03 13**
où par mail : mairie.neuvedeuxclochers@wanadoo.fr



RÉSUMÉ **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL** SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2021

DÉLIBÉRATION APPROUVANT LA CONVENTION POUR LA RESTAURATION ET LA GESTION DURABLE DU SITE NATUREL SITUÉ SUR LA PARCELLE ZM 36 COMMUNE DE VEAUGUES

Une convention proposée par Nature 18 pour la restauration et la gestion durable du site naturel situé au lieu-dit « Les Champs Pallière » commune de Veaugues, parcelle ZM 36 (26 940 m²), propriété de la commune de Neuvy-2-clochers a été approuvée.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LES MODALITÉS DE LA VENTE DES GITES DES POTERIES

Après en avoir délibéré il est décidé à l'unanimité de mettre en vente ce bien communal au prix de 100 000 € net vendeur.

DÉLIBÉRATION POUR LE REMBOURSEMENT DES OUVRAGES EMPRUNTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE NON RESTITUÉS

Les documents empruntés et non rendus à la Médiathèque seront remboursables

DÉLIBÉRATION SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU FUTUR PLUI

Madame le Maire présente le PADD au Conseil Municipal :

- les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble du territoire communautaire ;

- des objectifs de modération de la consommation, de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Les trois axes suivants ont été défini par le Conseil Communautaire : **Cohésion & solidarité, Préservation & Développement, Affirmation & Ruralité**

Concernant l'axe trois : affirmation et ruralité « affirmer le positionnement touristique »

Le Conseil Municipal remarque que la notion de patrimoine limitée à Henrichemont est trop restrictive. Il souhaiterait que la notion de développement du patrimoine historique du territoire soit mentionnée.

OBJET : DÉLIBÉRATION APPROUVANT LE PROGRAMME DES TRAVAUX AU SITE DE VESVRE

Programme des travaux au Site de Vesvre :

Tranche ferme pour un montant de 355 534.14 € HT

- Guérite Sud-Est
- Mur de soutènement Sud-Est, dans sa partie orientale uniquement
- Ancienne étable (Restauration des élévations extérieures , restauration légère des élévations intérieures, aménagement des sanitaires et d'un espace d'accueil et d' animation).

Tranche conditionnelle pour un montant de 62 360.52€ HT

Aménagement de clôture et portail au droit de la limite Sud et résorption de l'ancien accès, aménagement de places de stationnement en arrière de l'ancienne étable + circulation automobile, aménagement d'une aire de stockage des déchets .

RÉSUMÉ **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL** SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2021

DÉLIBÉRATION POUR ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accorde :

Une subvention de 105 € (15 € par enfant pour Noël) à la coopérative scolaire, une subvention de 30 € au musée de la Poterie, une subvention de 50 € à l'association Gym réveil.

DÉLIBÉRATION FIXANT LE PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX AU SITE DE VESVRE

Financement des travaux au Site de Vesvre, Il est décidé de déposer des dossiers de demande de subventions auprès :

- De la DRAC (Direction Régionale des affaires Culturelles) : aide demandée 54.661.00 €
- De la RÉGION : aide demandée 82 841.00 € HT
- Du DÉPARTEMENT : aide demandée 71 034.00 € HT.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT UN AVENANT AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX AU SITE DE VESVRE

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal un avenant concernant la maîtrise d'œuvre relative aux travaux prévus au site de Vesvre. Suite à la décision concernant le programme des travaux. Nouveau montant des honoraires 75 237.77 € TTC

Cet avenant a été approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LES CHATS ERRANTS

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs personnes ont informé la mairie du fait que des chats errants se trouvaient sur la commune.

Après renseignements pris auprès de la Préfecture du Cher, afin de régler ce problème, il est conseillé de faire stériliser les animaux. Pour ce faire, il est nécessaire de signer une convention avec un cabinet vétérinaire. Les chats seront capturés puis stérilisés et seront remis en liberté à l'endroit de leur capture.

DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À SIGNER UNE CONVENTION D'HONORAIRES AVEC UN AVOCAT

Madame le Maire fait état des démarches faites pour résoudre le problème d'une maison située dans le bourg, qui menace de s'écrouler sur la voie publique. Elle rappelle les diverses actions menées, et fait constat du fait que le propriétaire n'a rien fait pour améliorer la situation de sa maison, et propose de faire appel au service juridique de l'assurance de la commune, ainsi que signer une convention avec un cabinet d'avocats. Décisions approuvées à l'unanimité

La commune prendra en charge les frais notaires afférents à cette affaire.

REPRISE DE MATÉRIEL

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un nouveau tracteur tondeuse a été acquis.

La société Alabeurthe propose de reprendre l'ancien matériel au prix de 4 250 € TTC.

INFO'Communale

AGENDA // ANIMATIONS

Le **5 NOVEMBRE** à 18h15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DOS VERT

L'assemblée générale de l'association de la pêche « Le dos vert » aura lieu le vendredi 05 novembre à 18 h 15 à la salle Fernand Auchère.

Le **6 NOVEMBRE** à 18h

SPECTACLE DAMIEN BOUVET

Une répétition publique de « Passage de l'ange » par la Compagnie VOIX-OFF de Damien Bouvet aura lieu le samedi 06 novembre 2021 à la salle Fernand Auchère à 18 h.



Le **19 NOVEMBRE** à 19h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

La COVID a tout stoppé mais l'équipe du comité des fêtes est motivée pour redémarrer sur les chapeaux de roues. Nous espérons vous accueillir nombreux à notre assemblée générale, qui se tiendra à la salle Fernand Auchère le 19 novembre 2021 à 19 h 30, pour compléter notre effectif afin de refaire la fête tous ensemble. Un verre vous y sera offert.

LE COMITÉ DES FÊTES



Festival du livre, programme complet sur : <https://terresduhautberry.fr/a-voir-a-faire/culture/festival-du-livre/>



Grands Feux de La Borne, programme complet sur : <https://www.laborne.org/fr/grands-feux-2021/>

DIRECTRICE DE PUBLICATION : ISABELLE LÉGERET
CONCEPTION ET RÉALISATION : ISABELLE MARTIN

INFO'Communale



DÉCORATIONS DE NOËL

**** APPEL À BÉNÉVOLES ****

RÉUNION LE 05 NOVEMBRE À 20 H

SALLE FERNAND AUCHÈRE

Nous vous invitons à une rencontre le Vendredi 05 novembre à 20 h à la salle Fernand Auchère, afin d'organiser la campagne de décoration pour les fêtes de Noël

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE À 15 H

SALLE FERNAND AUCHÈRE

- Animation JEUX par MICADO
- Distribution de cadeaux par le Père Noël aux enfants de Neuvy-2-clochers
- Goûter

Pour l'organisation de l'arbre de Noël, Merci aux parents d'enfants de la naissance à la 3^e de se faire inscrire en mairie, soit par téléphone au 02 48 79 03 13 ou par mail : mairie.neuvydeuxclochers@wanadoo.fr



CLUB DES AÎNÉS

Les aînés ont repris leurs activités le premier et le troisième jeudi après midi de chaque mois. Renseignements auprès de Mme LECHENE Huguette au 02 48 79 08 81

CHORALE

La Chorale a repris ses répétitions. Elles ont lieu tous les jeudis à 19 h 15 à la salle Fernand Auchère.

COURS DE DANSE

Reprise des cours de danse à la salle Fernand Auchère :

le **MERCREDI DE 19 H 30 à 21 H 00**

Danses de Salon, danses Folk, danses libres.

Contacts :

Gérard 06 83 51 10 93 ou Jean-Jacques 06 60 45 92 31

Pass sanitaire demandé.

L'association des parents d'élèves du RPI propose des chocolats et des sapins pour les fêtes de fin d'année. Vous pouvez passer vos commandes en déposant les bulletins ci-dessous en Mairie



Vente de Chocolats de Noël 2021

s commandes avant

le mercredi 24

accompagnées du règlement à l'ordre :

Les Ch'tiots.

Produit	Poids	prix public	Prix à l'unité	Quantité	Total
Merveilles de Noël	150 g	4,90€	4,30 €		
Escargot praline assorti	150 g	5,90€	5,30 €		
Mendiant ourson assorti	130 g	7,50€	7,00 €		
Truffles "Chocolat noir"	140 g	8,30€	7,90 €		
Muscadines "Truffles Blanches"	150 g	8,30€	7,90 €		
Ballotin Pralines	250 g	12,90€	12,40 €		
Nounours Guimauve sachet	120 g	6,90€	6,30 €		
Coffret instant Chocolat assortiment	200 g	14,90€	14,00 €		
Bonhomme de neige chocolat blanc	90 g	6,90€	6,30 €		
père Noël chocolat lait	90 g	6,90€	6,30 €		
Sablés de Noël orange cannelle	150 g	3,80€	3,60 €		
Chardons liqueurs	150 g	13,90€	13,30 €		
Mini Berrichon : Camembert en chocolat	100 g	7,50€	7,20 €		
Ballotins Orangettes	140 g	7,10€	6,80 €		
Pâtes de fruits "véritables"	160 g	7,90€	7,55 €		
Rocher Coco	180 g	3,90€	3,70 €		
TOTAL					

Nom et prénom : _____

N° de téléphone (obligatoire) : _____

Règlement par : Chèque Espèce :

Contact, renseignement : Sandrine au 06.71.84.22.20

Vente de Sapins de Noël 2021

nous retourner vos commandes avant le lundi 15 novembre 2021 accompagné du règlement à l'ordre : Les Ch'tiots

Taille des sapins en cm	Prix unitaire	Quantité	TOTAL
EPICEA 100/125	12 €		
EPICEA 125/150	13 €		
EPICEA 150/175	16 €		
EPICEA 175/200	19 €		
EPICEA 200/250	24 €		
EPICEA 250/300	42 €		
NORDMANN 80/100	19 €		
NORDMANN 100/125	22 €		
NORDMANN 125/150	30 €		
NORDMANN 150/175	40 €		
NORDMANN 175/200	50 €		
NORDMANN 200/250	62 €		
TOTAL			

Nom et prénom : _____

Commune : _____

N° de téléphone (obligatoire) : _____

Règlement par : Chèque Espèce :

Contact, renseignement : Sandrine au 06.71.84.22.20